



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Les tarifs et modalités sont disponibles dans [Le Sauverois Spécial camps, tennis et pickleball 2024](#).
- Heures d'ouverture des terrains : 8 h à 20 h 30, 7 jours par semaine.
- Non-disponibilité des préposés : de 12 h à 13 h (entretien) ainsi que lors des fermetures dues à la température. Laissez un message sur la boîte vocale et ils se feront un plaisir de vous retourner l'appel dans les meilleurs délais.
- Les joutes de pickleball organisées se dérouleront les mardis, jeudis et samedis entre 8 h 30 et 12 h 30 et les lundis de 16 h 30 à 18 h 30, selon l'horaire ci-joint. Les participants doivent s'être abonnés au préalable.
- Terrains en terre battue situés à l'arrière du Chalet Pauline-Vanier : 3 terrains de tennis.
- Terrains asphaltés situés au stationnement de l'église : 2 terrains de tennis ou 4 terrains de pickleball en cohabitation.
- La Ville se réserve le droit d'utiliser un ou plusieurs terrains pour des cours (selon l'horaire ci-joint), des prêts à l'École primaire de Saint-Sauveur ou toute autre activité.

RÈGLEMENTS

Tous les joueurs doivent se conformer aux règlements suivants :

1. Les abonnés doivent présenter leur carte d'abonnement au préposé avant chaque joute. Cette carte d'abonnement sera remise par le préposé à la première joute de la saison sous présentation d'une preuve d'identité.
2. La politesse et le respect sont de mise auprès du personnel de la Ville.
3. Les contenants en verre, les boissons alcoolisées et la nourriture sont interdits sur les terrains.
4. Une tenue de tennis adéquate est requise.
5. Le préposé a l'autorité de refuser et d'expulser tout joueur qui ne respecte pas le fonctionnement décrit dans le présent document. Après avertissement, un joueur pourrait se voir retirer son abonnement pour le reste de la saison.
6. Les souliers de tennis sont fortement recommandés pour l'utilisation des terrains en terre battue.

FONCTIONNEMENT

- La période de jeu est de 60 minutes avec changement des joueurs à chaque heure pour les terrains en terre battue, et à la demie passée l'heure pour les terrains asphaltés.
- Pour les réservations en double (4 joueurs), la réservation peut être de 120 minutes. Aux terrains en terre battue, pour les périodes du matin, les réservations de 120 minutes peuvent seulement se faire de 8 h à 10 h et de 10 h à 12 h. Pendant la joute de 19 h à 20 h, il y aura occasionnellement de l'entretien sur les terrains en terre battue. Nous sommes désolés du bruit occasionné et nous vous remercions de votre compréhension.
- Les joueurs doivent fournir leurs raquettes et leurs balles.
- **NOUVEAUTÉ : Contrairement aux années précédentes (réservation 24 heures à l'avance), il est possible d'effectuer une réservation dès l'ouverture des terrains la journée précédant la date de la joute souhaitée (ex. : Vous souhaitez jouer à 13 h sur un terrain en terre battue, vous pourrez effectuer votre réservation dès 8 h 00 le jour précédent.)**

MÉTHODE DE RÉSERVATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Trois options de réservation sont proposées :
 - a. par téléphone auprès des préposés au 450 227-0000, poste 4097;
 - b. au chalet de tennis;
 - c. en nouveauté, en ligne au <https://www.sport-plus-online.com/prmsmvc/HoraireReservation/Index>



- Tous les joueurs doivent se présenter au chalet de tennis avant de jouer une partie pour présenter leur carte d'abonnement ou payer leur location de terrain.
- Une seule réservation par jour sera acceptée.
- Si une réservation n'a pas été jouée ou annulée à l'avance par le joueur, il y aura un maximum de trois avertissements et vous perdrez ensuite le privilège de faire des réservations.
- Si la joute n'est pas en double, il sera possible de réserver un deuxième bloc d'heure en simple dans la même journée, seulement après avoir terminé le premier 60 minutes de réservation, et selon les disponibilités des terrains.

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES ABONNÉS

- Réservations en simple ou en double, les abonnés peuvent réserver un terrain la veille du jour de joute souhaitée. La deuxième heure d'une réservation en double doit se faire auprès du préposé de tennis, soit par téléphone ou en personne.
- Lors de la réservation, vous devez donner le nom de tous les joueurs (deux ou quatre selon le cas).

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES NON ABONNÉS

- Il est possible d'effectuer une réservation par téléphone ou au chalet de tennis moins de 45 minutes précédant l'heure de joute désirée. À noter que, pour les non abonnés, aucune réservation n'est possible en ligne.

Cette méthode de réservation permettra à tous d'avoir la chance de réserver un terrain aux heures les plus convoitées. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à un préposé.

HORAIRE DE SAISON

TERRAINS ASPHALTÉS	TERRAINS EN TERRE BATTUE
--------------------	--------------------------

CALENDRIER DU 18 MAI AU 24 JUIN 2024*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AM		Pickleball organisé Intermédiaire 8 h 30 à 10 h 30 Pickleball organisé Débutant 10 h 30 à 12 h 30		Pickleball organisé Débutant 8 h 30 à 10 h 30 Pickleball organisé Intermédiaire 10 h 30 à 12 h 30	Round robin 8 h à 12 h	Pickleball organisé Débutant et intermédiaire 8 h 30 à 12 h 30
PM	Pickleball organisé Débutant 16 h 30 à 18 h 30	Cours de tennis Printemps 5 à 7 ans 17 h 30 à 18 h 30	Pickleball organisé Avancé 16 h 30 à 18 h 30	Cours de tennis Printemps 5 à 7 ans 17 h 30 à 18 h 30		
Soirée	Pickleball organisé Intermédiaire 18 h 30 à 20 h 30	Cours de tennis Printemps 8 à 12 ans 18 h 30 à 19 h 30		Cours de tennis Printemps 8 à 12 ans 18 h 30 à 19 h 30		
		Cours de tennis Adulte 19 h 30 à 21 h		Cours de tennis Adulte 19 h 30 à 21 h		

* À noter que les cours du printemps se terminent le 22 juin 2024.

(Entre le 13 juin et le 24 juin, seuls le pickleball organisé et le round robin ont lieu. Les cours sont terminés.)

Calendrier du 25 juin au 4 septembre - détails à venir.

MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION ET BONNE SAISON !